



# Bulletin d'information

de l'Association Pour les Nations Unies en Belgique

# APNU

## En lieu et place d'éditorial

C'est le numéro 1, le début de la « comm », le premier contact... Quelle émotion !

L'APNU essaie de se faire entendre, ou mieux encore... de communiquer ! Mais oui, comme les grands, comme les autres, comme vous, sans doute... Mais voilà, communiquer, ce n'est pas seulement vous asséner nos vérités (dans le meilleur des cas...), c'est aussi vous entendre, vous écouter, vous comprendre et, attention-danger... vous répondre aussi, si nous le pouvons (et peut être même si nous ne le pouvons pas...)

A quel sujet? Très bonne question, car, attention, nous ne traitons que d'un sujet : les Nations Unies. Ne posez de questions que sur l'ONU, ses institutions, son Assemblée générale, son Conseil de sécurité, ses 190 états membres, ses missions de maintien de la paix, ses dizaines de milliers de collaborateurs, et aussi ses dizaines d'organisations spécialisées s'occupant de régler des conflits, de promouvoir le développement, de prévenir les dangers liés à l'environnement, d'examiner les entraves au commerce, les problèmes économiques régionaux, ceux de l'agriculture et de l'alimentation, les questions de santé publique, d'éducation et de culture, de climat et de météorologie, de droit au travail et de droit du travail et, bien sûr des Droits de l'Homme, de leur défense et de leur protection, des droits de l'enfant, de l'égalité entre les sexes, de la prévention du crime ou du combat contre les stupéfiants... Voilà, tout n'est pas dit mais il ne s'agit que des Nations Unies, posez donc vos questions, et il n'est même pas certain que nous ayons toutes les réponses, mais nous chercherons, là où il faut, là où l'on sait, aux Nations Unies ou chez ceux qui les connaissent, qu'ils en disent du bien ou qu'ils les critiquent... !

Mais attention, encore une fois, ne venez pas nous questionner sur des sujets sans aucun rapport avec les Nations Unies, même si vous en connaissez !

**La rédaction**

# **L' ASSOCIATION POUR LES NATIONS UNIES (APNU), QUINZE MOIS APRES SA RECONSTITUTION**

## **1°) L'APNU est une ASBL de droit belge**

Les buts de l'Association, énumérés à l'article 2 de ses statuts, sont les suivants :

- *mieux faire connaître en Belgique francophone l'Organisation des Nations Unies et ses organisations spécialisées, considérées en particulier sous les angles des objectifs qu'elles poursuivent, des actions qu'elles mènent, des moyens dont elles disposent, des difficultés qu'elles rencontrent ;*
- *promouvoir les principes du multilatéralisme et de la coopération internationale au service du maintien de la paix, du progrès économique et social ainsi que de la défense et du respect des Droits de l'Homme ;*
- *suivre la politique relative aux Nations Unies des autorités belges y compris en ce qui concerne la négociation de positions européennes communes ;*
- *étudier l'évolution des Nations Unies et des organisations et des agences spécialisées qui s'y rattachent*

Des associations poursuivant des buts analogues existent dans plus de cent pays membres des Nations Unies. En Belgique, une association de ce type a existé depuis 1946. A partir des années 1970, elle s'est progressivement réorganisée en deux ailes, néerlandophone et francophone, ce qui correspondait à la réalité des activités proposées aux deux communautés. Vers l'an 2000 il y eut une rupture dans la continuité de la branche francophone, le dernier président en fonction n'ayant pas eu de successeur. En application de la loi, l'Association cessa d'exister en tant que personne morale. En 2008 un petit groupe de personnes, unies par leur intérêt pour l'Organisation des Nations Unies, au sein de laquelle plusieurs avaient exercé une partie ou la totalité de leur activité professionnelle, décidèrent de tenter de recréer l'association. Ils le firent en contact étroit avec la « *Vereniging voor de Verenigde Naties* » (VVN), branche néerlandophone de l'ancienne organisation qui avait poursuivi son activité et son développement. Une assemblée générale constitutive eut lieu en janvier 2009 où furent adoptés les statuts, publiés aux annexes du Moniteur Belge du 20 mars suivant.

## **2°) Activités**

L'association avait retrouvé une existence juridique, mais tout restait à faire : le nombre des membres était minime, les finances au plus bas, la notoriété confidentielle! Le premier objectif fut donc de se faire connaître. Les milieux proches de l'ONU, ou travaillant avec elle, réservèrent à la toute nouvelle ASBL un accueil bienveillant, étant convaincus de son utilité, voire de sa nécessité. La VVN, le Centre d'information régional des Nations Unies de Bruxelles (UNRIC), le SPF Affaires étrangères, le Ministère de la Communauté française et l'Institut Royal des Relations Internationales (« Egmont ») furent prodigues d'encouragements et de bons conseils. A l'occasion de diverses manifestations, ils offrirent à l'APNU les premières occasions

d'apparaître en public, de faire reconnaître sa présence, de participer au débat public au sein de la société civile qui relève de l'esprit même de la Charte des Nations Unies.

L'accueil auprès des jeunes, est évidemment essentiel pour juger du succès ou de l'échec d'une telle entreprise. L'APNU a été bien reçue à l'UCL, et particulièrement au « Kot ONU » groupe sympathique, dynamique et d'ailleurs expert d'étudiants de toutes branches qui développent brillamment leur compétence internationale : ils ont reçu plusieurs fois les administrateurs de l'APNU pour des échanges de vues intéressants et ont contribué à ouvrir une autre ligne d'activités : le développement des « Model United Nations » (MUN) qui connaît un grand succès dans le monde en offrant à de jeunes participants la possibilité de s'initier et de s'exercer à la négociation internationale. Des groupes néerlandophones et francophones (mais utilisant surtout l'anglais), existent en Belgique et remportent des succès lors des joutes internationales. Des membres de l'APNU, ayant une expérience de la négociation ont pu amorcer un processus de coaching.

Au cours de la saison 2009-2010, l'APNU a participé à plusieurs conférences et débats publics, et notamment :

- Forum de dialogue avec la Société civile mars 2009, SPF Affaires étrangères
- Débat sur le désarmement nucléaire (18/09/2009, avec l'UNRIC et le CNAPD)
- Exposé de M. Antonio Vigilante " The EU and UN ; are they on the same boat " (avec l'UNRIC, 12 avril 2010)
- Graduation ceremony "CERIS" ,28 mai 2010

En outre, l'APNU est associée en tant que partenaire à l'organisation du Festival International du Film Documentaire « Millenium » (12 au 18 juin 2010), consacré aux films illustrant des thèmes se rapportant aux Objectifs du Millénaire, adoptés en 2000 par l'Assemblée Générale de l'ONU.

Parmi les autres projets envisagés, mentionnons plusieurs conférences-débats, et notamment celle qui sera consacrée à la justice pénale internationale en matière de crimes de guerre et crimes contre l'humanité, avec la participation du Procureur près le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie, M. S. Brammertz.

### **3°) Evolution interne**

Tout en développant son activité publique, l'APNU cherche à approfondir et à structurer sa réflexion interne sur l'ONU. Dans ce but elle a décidé d'organiser en son sein quatre groupes de travail sur les thèmes suivants :

- La Réforme de l'ONU
- Les Droits de l'Homme
- Les Objectifs de Développement du Millénaire (cf supra)
- Model United Nations (idem)

Les programmes et méthodes de travail de ces groupes sont encore en voie d'élaboration.

Il pourrait être fait appel aux membres d'honneur de l'APNU. Celle-ci a proposé à différentes personnalités belges qui ont, à divers titres, contribué à l'action des Nations Unies, de devenir membres d'honneur, conformément aux statuts de l'Association. Avaient accepté ce titre fin mai 2010 :

- Le Chanoine François Houtart, Directeur du Fonds Tricontinental
- Monsieur Louis Michel, ancien ministre des Affaires étrangères, membre du Parlement européen
- Professeur Jean Pascal Van Ypersele de Strihou, Vice-président du GRIEC
- Monsieur Michel Hansenne, Ancien Ministre, Ancien Directeur Général de l'Organisation internationale du Travail
- Professeur Olivier De Schutter, Rapporteur Spécial des Nations Unies sur le Droit à l'Alimentation
- Monsieur Serge Brammertz, Procureur au Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie

#### **4°) Moyens d'action**

L'APNU continue de rencontrer des difficultés matérielles considérables : elle ne dispose ni de locaux, ni de matériel et toutes les tâches entreprises reposent sur le seul volontariat .Les moyens de diffusion et de communication restent insuffisants ; le site WEB est encore en construction. Toutefois, le succès de la page facebook montre l'intérêt que suscite l'APNU, notamment parmi les jeunes auxquels elle s'adresse.

Une demande de subside a été adressée au Gouvernement de la Communauté Française de Belgique. Malgré une conjoncture économique et budgétaire difficile, une réponse partiellement positive serait envisageable. L'espoir reste donc permis de voir bientôt le potentiel de l'APNU libéré des contraintes qui l'ont freiné jusqu'à présent !

Organisation encore jeune, l'APNU a progressé grâce à l'enthousiasme de ses membres, qui persistent à vouloir aider les belges de langue française à ouvrir une fenêtre vers le plus grand système d'institutions internationales qui ait jamais existé. La Belgique connaît certes ses propres problèmes, mais ses citoyens ne peuvent ignorer le monde extérieur à ses étroites frontières, avec ses drames, ses incertitudes et aussi ses espoirs. Le réseau des Nations Unies et des organisations qui s'y rattachent couvre de très nombreux secteurs d'activité, et tente, dans les limites qui sont fixées par les états membres, d'apporter des solutions aux problèmes rencontrés. De nombreux belges participent à cet effort immense, qui mérite d'être mieux connu, en raison de ses succès et aussi peut-être en raison de ses échecs. L'APNU veut devenir un point de ralliement pour le plus grand nombre possible de personnes intéressées à l'action des Nations Unies.

**Michel ADAM**, président de l'APNU

# **LES NATIONS UNIES ET L'UNION EUROPEENNE : SONT-ELLES DANS LE MÊME BATEAU ?**

**CONFERENCE DE M. ANTONIO VIGILANTE, DIRECTEUR DU BUREAU DES NATIONS UNIES ET DU BUREAU DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT A BRUXELLES (PNUD)**

M. Vigilante a aimablement accepté l'invitation de l'APNU pour présenter ses idées sur le thème « The UN and the EU, are they in the same boat? ». L'événement a été organisé le 12 avril 2010 en association avec l'UNRIC à Bruxelles qui a mis une salle à la disposition des nombreux participants.

M. Michel Adam, Président de l'APNU a tout d'abord évoqué les objectifs et le programme d'activités de l'APNU, puis il a présenté M. Antonio Vigilante, qui a commencé sa carrière au PNUD en 1981 et a servi dans de nombreux pays en Amérique Latine, en Afrique, au Moyen Orient et en Europe, comme i.a. Coordonnateur des Nations Unies et Représentant du PNUD en Egypte et en Bulgarie.

M. Vigilante a tout d'abord mis l'accent sur l'importance des associations comme l'APNU. En effet, l'ONU a besoin d'associations qui amplifient ses messages et lui servent d'interface avec le public. Sa présentation s'est articulée autour des quatre points suivants :

1. Similitudes et différences entre l'ONU et l'UE
2. Relations entre l'ONU et l'UE
3. Présence des Nations Unies à Bruxelles et en Belgique
4. Défis dans leurs relations

## **1) Similitudes et différences ente l'ONU et l'UE**

### Différence en nature

Les Nations Unies sont globales alors que l'UE est régionale. Cependant, tout en étant régionale, l'UE traite également les intérêts globaux. On observe d'autre part que les pays membres de l'UE sont plus homogènes que ceux de l'ONU.

### Similitudes institutionnelles, avec une différence

Les deux organismes ont des mécanismes institutionnels similaires, à l'exception – importante - du Parlement Européen dont les membres sont élus par les citoyens, alors qu'il n'existe pas de Parlement au niveau des Nations Unies. Il y a une certaine insatisfaction sur la manière dont l'UE est représentée à l'ONU. Actuellement, elle a le statut d'observateur, ne devrait-elle pas acquérir le statut de membre ? Il existe un besoin de changement à l'ONU, sa gouvernance interne devrait évoluer dans le cadre de la réforme du Système. Le Conseil de Sécurité ne reflète plus le nouvel ordre international.

L'union Européenne et les Nations Unies encouragent de manière similaire la mise en œuvre du « delivering as one », elles ont les mêmes préoccupations concernant les questions globales. L'UE est active, mais manque parfois d'unité. D'autres similitudes institutionnelles existent en matière de justice et de droits de l'homme. Les fonctionnaires des deux organismes ont des statuts indépendants par rapport à leurs pays d'origine.

#### Au niveau opérationnel, des similitudes existent également

L'Assemblée générale n'a pas de pouvoirs contraignants, mais bien le Conseil de Sécurité. De manière similaire, le Conseil de l'UE a des pouvoirs de décision. Cependant, le traité de Lisbonne a institué un double système de vote, plus flexible. Une approche similaire pourrait être adoptée aux Nations Unies, pour lui donner plus de légitimité.

#### Similarité au niveau des valeurs

La perception des valeurs est généralement la même au sein des deux organismes qui diffèrent en dimension. Les deux sont nés des traumatismes des dernières guerres mondiales et ont suivi une évolution darwinienne vers les valeurs de paix. Les deux ont des moyens puissants pour limiter les conflits entre états, mais sont souvent restés impuissants pour limiter les conflits internes aux états.

## **2) Relations entre l'ONU et l'UE**

L'UE apporte un soutien actif à l'ONU dans la définition des politiques au niveau global et en matière de financements. La déclaration de 2003 de l'UE sur l'ONU sert de cadre de référence. L'UE fournit 38% des contributions statutaires de l'ONU, 39% des contributions aux dépenses de maintien de la paix et 50% du total de l'aide aux pays en voie de développement. L'ONU et l'UE ont des opérations communes dans plus de 100 pays. Un rapport sur les résultats de l'aide fournie à l'ONU par l'UE est publié chaque année en avril. Le dialogue sur les politiques entre l'ONU et l'UE est constant.

Des mécanismes sont en place pour faciliter ce dialogue :

- Revue annuelle de trois jours entre Bureaux pour comparer leurs notes de part et d'autre
- Revue entre l'UE et le Département des Opérations du Maintien de la Paix
- Echanges de bonnes pratiques entre les Départements de gestion
- Systèmes d'échanges de personnel entre le PNUD et le parlement de l'UE
- Formations conjointes
- L'assistance aux élections est parfois intégrée
- L'évaluation des besoins après les désastres est souvent réalisée conjointement par les Nations Unies, l'UE et la Banque Mondiale
- Il existe un groupe de travail ONU/UE au sein du Parlement Européen
- L'UE et l'ONU ont des représentations réciproques.

Le partenariat entre l'UE et l'ONU apporte de la valeur ajoutée. Une évaluation indépendante de ce partenariat a été réalisée il y a deux ans et en a démontré les avantages. L'impartialité de l'ONU en matière de conflits ou de post-conflits a été mise en évidence.

### **3) La présence des Nations Unies à Bruxelles et en Belgique**

Le Bureau des Nations Unies à Bruxelles est le point d'entrée de l'ONU auprès de l'UE. 24 agences du Système des Nations Unies sont représentées à Bruxelles et emploient plus de 250 fonctionnaires. Les agences travaillent avec 50% des directions établies à la Commission de l'UE et certaines travaillent avec l'OTAN et d'autres organismes.

### **4) Défis de la relation ONU/EU**

#### L'Union Européenne

- Les Nations Unies et l'UE jouent un rôle au niveau du leadership global. L'UE joue souvent un rôle de précurseur au niveau des idées, mais son leadership est encore trop faible.
- L'économie et la population européenne ont tendance à décliner proportionnellement par rapport aux pays émergents.
- L'UE a promis d'atteindre 0,5% de son PNB en matière d'aide aux PVD en 2010, mais ne semble pas en voie de les atteindre.
- L'UE a encore des progrès à réaliser au niveau de la cohérence de ses politiques. Ses politiques commerciales et agricoles devraient montrer plus de cohérence avec ses objectifs d'aide aux PVD.
- L'UE est exigeante comme partenaire de financement et demande des rapports qui font souvent double emploi.
- L'aide de l'UE aux PVD devrait être moins visible pour être mieux alignée sur les principes des déclarations de Paris et d'Accra sur l'efficacité de l'aide.

#### Les Nations Unies

Dans leur relation avec l'UE, les Nations Unies ont des défis aux niveaux politique et opérationnel :

- Au niveau politique, la relation avec l'UE en tant que « meilleur ami » de l'ONU est parfois encombrante. Comment la gérer ? Sa visibilité est parfois trop grande.
- Au niveau opérationnel, l'ONU doit démontrer son efficacité, sa capacité à réduire les coûts de transaction et à améliorer ses rapports sur les résultats, particulièrement vis-à-vis du public. L'ONU doit également améliorer sa communication et l'utilisation des médias électroniques.

## 5) Conclusion

En conclusion, oui l'ONU et l'UE sont bien dans le même bateau . Il leur reste à poursuivre la mise en œuvre des réformes préconisées dans de nombreux rapports sur la réforme du système, tel que celui du groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence à l'échelle du système, et d'autres, qui font encore l'objet de nombreuses discussions au niveau de leur mise en œuvre.

**Christian Lehembre**, administrateur de l'APNU

## **DES ÉTUDIANTS DANS LA PEAU DE DIPLOMATES**

Parmi les activités de l'APNU en général et des groupes de travail en particulier, et qui mettent l'accent sur une meilleure information relative aux Nations Unies, il y a celle du *Model United Nations (MUN)* qui est une simulation académique du système des Nations Unies organisée pour les étudiants au niveau scolaire et universitaire. Il s'agit d'expériences particulièrement formatrices et enrichissantes, qui permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances pratiques sur le fonctionnement des institutions internationales, de consolider des habiletés de communication et de développer un réseau.

C'est précisément dans le cadre de cette activité formative que les membres de l'APNU ont été associés et invités à participer à plusieurs séances de préparation de simulation organisées dans un premier temps à l'Université Catholique de Louvain (UCL) en mars et avril 2010. Ce fut d'abord un appui donné par l'APNU aux trois séances de préparation de l'équipe de LouvainMUN, composé de 12 étudiants des facultés de droit et de l'ESPO de l'UCL et sous la direction de leur président Anthony Baert en vue de leur participation à la conférence internationale Radboud international Model United Nations (RiMUN), qui eut lieu à Nimègue, Pays-Bas) en avril 2010. Au cours de la cérémonie de clôture de RiMUN, LouvainMUN, la seule délégation belge présente parmi les délégués du monde entier, a remporté le prix de « outstanding delegation ».

Ensuite, l'APNU a été conviée à apporter son aide et assistance aux étudiants du Kot à Projet (KAP) « Kot ONU » dirigé par leur président Javier Munoz lors de leurs séances et débats de simulations à l'occasion de leur première organisation du MUN. Cette première à laquelle ont participé une trentaine d'étudiants venus de 5 universités du pays : UCL, ULB, UGent, FUSL et KUL) et qui ont débattu sur un sujet aussi crucial qu'actuel, à savoir la crise du nucléaire iranien. Un des jeunes membres de l'APNU et également membre du MUN Society Belgium ([www.munsocietybelgium.org](http://www.munsocietybelgium.org)) , Marie-Sophie de Clippele ainsi qu'Anthony Baert, président de LouvainMUN, ont efficacement encadrés en tant que « chairmen » la session MUN de simulations.

**Alain Vaes**, administrateur de l'APNU



**Un étudiant à l'Ecole Universitaire de Journalisme de Bruxelles Thomas Vandenhouten qui a couvert cette session spéciale MUN organisée par le kot ONU a écrit le 23 avril 2010 un article intitulé « Des étudiants dans la peau des Diplomates » et dont nous nous permettons de reproduire ici dans notre Newsletter l'intégralité :**

### **Des étudiants dans la peau de diplomates**

Écrit par Thomas Vandenhouten

Vendredi, 23 Avril 2010 20:02

**Une trentaine d'étudiants ont débattu sur la question du nucléaire Iranien ce vendredi 23 avril, à Louvain-La-Neuve, lors d'une simulation de fonctionnement du comité de crise du Conseil de sécurité de l'ONU. Un débat plus vrai que nature.**

Le sénat académique de l'Université Catholique de Louvain (UCL) avait des allures de grande instance mondiale en ce 23 avril. Et pour cause, il s'y tenait une simulation du fonctionnement d'un comité de crise du Conseil de Sécurité de l'ONU, organisé pour la troisième année consécutive par le Kot à Projet (KAP) "Kot ONU". Lors de ces simulations, plus communément appelées "MUN" (Model United Nations), une vingtaine de pays sont représentés par un ou deux étudiants, *"chaque pays devant négocier et user de son influence pour tenter de faire adopter une résolution qui sert son intérêt"*, explique Javier Munoz, président du Kot ONU. Le but final pour chaque pays étant de rédiger une résolution et de voter des amendements. *"Pour les préparer au mieux, reprend Javier, les étudiants reçoivent un dossier pour leur pays environ deux semaines avant le MUN et pour les moins habitués nous avons organisé trois séances d'initiation."* Les MUN sont des simulations dites "réalistes". Tout est donc pris au sérieux pour coller au mieux à la réalité : les débats se font en anglais, la séance est présidée par deux "chairmen", et les règles de déroulement normal d'une séance officielle sont appliquées (temps de parole, motions, etc).

Dans les MUN, il y a les "pros" et les débutants. Anthony Baert, le "chairman", participe depuis trois ans à des MUN, dont une au Mexique l'année dernière. Ce diplômé de Gand, créateur de la Louvain MUN et qui étudie désormais en Economie à Louvain-La-Neuve, trouve que ces expériences sont très enrichissantes. *"Ce qui me plaît c'est de pouvoir mettre en pratique ce que j'ai appris à l'université, raconte ce titulaire d'un Master en Sciences Politiques. L'autre point positif, c'est le travail en équipe. On se réunit hebdomadairement. De ce fait il y a un véritable esprit de groupe qui se crée. Et quand on a la chance d'aller à des MUN à l'étranger, on rencontre des gens de tout horizon."* Sebastiaan De Boe, qui représentait la Russie vendredi, est un autre routinier des MUN. Président et fondateur de la Mun Society Belgium (MSB), il trouve que c'est une bonne occasion *"de provoquer le débat. Savoir prendre position, négocier, cela peut être également très utile dans notre vie professionnelle."* Et il n'est pas peu fier d'annoncer les résultats qu'ils ont eus, avec la MSB. *"Nous avons été élus Meilleur MUN au monde à Harvard en 2009 et 2010 et à Oxford en 2008 et 2009."* A voir son éloquence et son aisance lors des débats, nous n'avons pas eu de mal à comprendre pourquoi! A côté des "cracks", il y a aussi

ceux qui découvrent, comme Florent. *"C'est très impressionnant, raconte celui qui représente le Gabon. Tout est étudié pour se rapprocher le plus possible des conditions réelles. J'ai vraiment beaucoup appris aujourd'hui",* ajoute-t-il.

### **La question du nucléaire Iranien**

Le thème du MUN de vendredi était la crise du nucléaire iranien. Un sujet qui occupe régulièrement le haut de l'actualité politique internationale. Sont représentés dans la salle (parmi les 18 pays) : Etats-Unis, Cuba, Turquie, Russie, Gabon, Ouganda, Brésil ou encore l'Autriche. Les débats commencent. Et les étudiants se prennent directement au jeu. Pendant les six heures de la durée du MUN, chaque pays expose son point de vue, introduit des motions, interpelle, attaque, se défend. Les positions sont claires : la Chine et la Russie ne veulent pas sanctionner l'Iran. La Turquie et le Mexique sont contre le nucléaire. L'Autriche et le Royaume-Uni encouragent le débat. L'Iran se défend en rappelant que l'AIEA, l'Agence Internationale de l'Energie Atomique, n'a jamais rien de trouver de compromettant sur son territoire. Les déclarations s'enchaînent sans perdre de temps. Les étudiants sont concentrés, appliqués et s'en sortent très bien malgré les contraintes de langues et de temps de parole.

Au final, les étudiants-diplomates rédigeront un brouillon de résolution pressant l'Iran de s'ouvrir à la négociation concernant l'accord d'échange de combustible nucléaire et de se soumettre à un rapport mensuel d'un directeur de l'AIEA à ce sujet. Une résolution qui ne rassemblera pas assez de signataires pour être appliquée.

Au niveau du bilan, pour Javier Munoz, le président du Kot ONU, l'exercice est une réussite. *"Tout s'est très bien déroulé, commente-t-il. Les participants étaient vraiment très motivés et jouaient le jeu des alliances à fond. Ils n'arrêtaient pas de s'envoyer des messages entre pays pour discuter des positions à prendre."* Clairement, pour l'année prochaine, Javier voit les choses en plus grand. *"Nous voudrions organiser le MUN sur trois jours, comme cela se fait à l'étranger. Je vous affirme déjà que ce sera possible dès l'année prochaine. Là, on collera encore plus à la réalité."*

Pour **devenir membre de l'APNU**, il vous suffit de verser la cotisation annuelle de 25€ (5€ pour les étudiants ou les moins de 25 ans) sur le compte de l'association : 734-0263618-78 en indiquant votre **nom, prénom, adresse email et la mention « cotisation 2010 »**.

Pour plus d'info : [apnu@live.be](mailto:apnu@live.be)

Notre page Facebook : Association Pour les Nations-Unies (APNU) - Belgique